



Droit des enfants en cas de disparition

Par **karenh**, le **20/06/2009** à **00:04**

Bonjour,

Ma mère a disparue il y'a plus de 10ans.
Des recherches avaient été effectuées mais sans résultat.

Aujourd'hui je souhaiterais avoir accès au dossier afin de savoir ce qui a été fait.

On me le refuse sous pretexte qu'il n'ya que la personne yant déclarer la disparition qui a le droit d'accès.

Je suis pourtant la fille????!!!

Est ce normal?

Merci de me répondre